

**DIRECTION DES ÉCHANGES ET DE L'AGRICULTURE  
COMITÉ DE L'AGRICULTURE**

**Réunion annuelle des représentants des autorités nationales désignées pour la mise en oeuvre des codes normalisés de l'OCDE pour les essais officiels de tracteurs agricoles et forestiers**

**PROJET DE COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA RÉUNION ANNUELLE 2009 DES  
REPRÉSENTANTS DES AUTORITÉS NATIONALES DÉSIGNÉES SUR LES CODES DE  
TRACTEURS DE L'OCDE**

**Siège de l'OCDE, Paris - France  
24-25 février 2009**

*Ce document est diffusé aux délégations, Autorités nationales désignées et observateurs en vue de son approbation lors de la Réunion annuelle 2010 sur les Codes de tracteurs.*

*La liste des participants figure à l'annexe 1.*

Contact : [marion.lalisse@oecd.org](mailto:marion.lalisse@oecd.org)

**JT03263666**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format



**PROJET DE COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA RÉUNION ANNUELLE 2009  
DES REPRÉSENTANTS DES AUTORITÉS NATIONALES DÉSIGNÉES**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

1. M. Hoy est confirmé dans ses fonctions de Président pour les deux années à venir.
2. Le compte rendu succinct de la Réunion annuelle 2008 est adopté sous réserve de l'ajout d'une note de la Délégation française.
3. Les comptes rendus succincts des deux réunions des Groupes de travail techniques (GTT) tenues en 2008 sont également adoptés.
4. Il est convenu que les deux éditions des Codes de février 2008 et février 2009 resteront d'application jusqu'à la fin de l'année civile 2009. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, seule l'édition de février 2009 sera applicable.
5. La procédure d'extension technique [TAD/CA/T(2009)3] est renvoyée au GTT qui en discutera plus amplement lors de ses prochaines réunions.
6. Les délégués adoptent la proposition présentée dans le document TAD/CA/T(2009)4, qui prévoit d'abaisser de 600 à 400 kg la masse [minimale] rentrant dans le champ d'application des codes 6 et 7, le texte initial restant sinon identique.
7. Les délégués adoptent la proposition soumise dans le document TAD/CA/T(2009)5 relatif à l'essai d'ancrage de la ceinture de sécurité, qui prévoit de tester uniquement le siège le plus lourd.
8. Concernant le point 13.2 relatif à l'essai d'ancrage de la ceinture de sécurité, la délégation du Royaume-Uni accepte de préparer pour la prochaine réunion du GTT un document technique qui définira le scénario du cas le plus défavorable. Aucune décision n'est prise sur le document TAD/CA/T(2009)7.
9. Le rapport d'avancement du Groupe de travail scientifique (SWG) est accepté. L'université de Bologne est invitée à effectuer des essais de renversement dès que possible et à en rapporter les résultats au SWG.
10. Les délégués conviennent de créer un groupe de travail qui sera chargé d'examiner la procédure d'attribution des numéros d'approbation dans le but de rendre tout le processus d'approbation plus efficace. Les délégués souhaitant faire partie du groupe de travail doivent en informer le Secrétariat avant le 31 mars 2009.
11. Les délégués n'approuvent pas la proposition d'augmentation des droits d'approbation. Les droits appliqués en 2008 resteront donc maintenus en 2009.
12. Les délégués n'approuvent pas le document TAD/CA/T(2009)11 (harmonisation entre le Code 4 et la norme ISO 5700). Ils conviennent de communiquer leurs commentaires écrits sur le sujet avant le 15 avril 2009 au Secrétariat. Ces commentaires techniques seront soumis à discussion lors de la prochaine réunion du GTT en juin 2009. En cas d'obtention d'un accord lors du GTT, une version finale sera soumise aux délégués pour approbation.
13. Les délégués conviennent que le prochain Code qui sera harmonisé dans le cadre du protocole d'accord avec l'ISO sera le Code 10.
14. Les délégués sont invités à faire parvenir avant le 6 mars leurs commentaires écrits sur l'appel d'offre du contrat au titre duquel le Centre de coordination (CC) exerce actuellement son activité, ces commentaires devant être pris en compte dans la préparation du prochain appel d'offre applicable à la période 2010-2012.

15. Les délégués sont invités à faire parvenir avant le 31 mars leurs commentaires écrits sur le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence des ingénieurs responsables des essais, qui se tiendra en Corée en septembre.
16. M. Liberatori est élu prochain Président désigné.

### **Calendrier des réunions 2009-2010**

- Réunion du Groupe de travail technique, 1 au 3 juin, Espagne
- 15ème Conférence des ingénieurs d'essai, 21 au 23 septembre, Corée
- Réunion du Groupe de travail technique, 24 et 25 septembre, Corée
- Réunion annuelle 2010 sur les Codes de l'OCDE pour les tracteurs, 23 et 24 février 2010, OCDE, Paris
- La Turquie propose d'accueillir l'une des réunions du GTT en 2010.
- L'Italie propose d'accueillir aussi l'une des réunions du GTT en 2010.

#### **1. Allocution d'ouverture par le Secrétariat**

Le Président ouvre la séance et le Secrétariat présente un bref rapport de l'évolution des travaux depuis la Réunion annuelle 2008. Un bloc-notes et des signets spécialement conçus pour la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création des Codes des tracteurs sont distribués. M. Jones, Chef de la Division des échanges et des marchés agro-alimentaires de l'OCDE, félicite tous les délégués pour les excellents résultats obtenus dans le cadre de l'Évaluation approfondie des Codes et Systèmes.

#### **2. Élection des membres du Bureau**

M. Hoy (États-Unis) et M. Lampel (Autriche) sont confirmés en leur qualité respective de Président et de Président sortant. Le Secrétariat rappelle aux délégués qu'un nouveau Président désigné devra être nommé à la fin de la séance. Le Bureau consultatif comprendra le Président et les Vice-présidents, le Secrétariat, le CC et le Président du GTT.

#### **3. Adoption du projet d'ordre du jour [TAD/CA/T/A(2009)1/REV2]**

Le projet d'ordre du jour révisé est adopté sous réserve d'une inversion de l'ordre de traitement des points 9.1 et 9.2 et l'inclusion de deux présentations de la Turquie et de la Russie ainsi que de la présentation complémentaire par la Turquie d'une vidéo.

#### **4. Adoption du compte rendu succinct de la Réunion annuelle 2008 [TAD/CA/T/M(2008)1]**

Les délégués adoptent le compte rendu succinct de la Réunion annuelle 2007 sous réserve de l'incorporation de commentaires reçus de la Délégation française sur les points 9 à 12.

#### **5. Comptes rendus succincts [TAD/CA/T/M(2008)2, TAD/CA/T/M(2008)3/REV]**

Les délégués adoptent les comptes rendus succincts des réunions du GTT sur la mise à jour des Codes qui se sont tenues respectivement en Autriche les 4 et 5 juin 2008 et aux États-Unis les 21 et 22 octobre 2008.

Le Secrétariat présente un bref rapport de la Réunion du Bureau. Le Bureau convient de développer la diffusion électronique des Codes après leur mise à jour et de limiter leur reproduction à un nombre limité de copies papier. L'activité du CC et les derniers avancements sont discutés en détail.

## **6. Rapport sur les activités du Secrétariat en 2008**

### **6.1 Le Secrétariat et la présentation du budget [TAD/CA/T/RD(2009)1]**

Le Secrétariat donne un bref aperçu des principales activités menées depuis la réunion annuelle 2008. En particulier, les propositions qui y avaient été alors approuvées ont été adoptées par le Comité de l'Agriculture et par le Conseil. En 2008, le Conseil a accepté de déléguer son autorité au Comité de l'Agriculture pour l'adoption des amendements techniques des Annexes des Codes et des Systèmes. En conséquence, à l'avenir, les amendements techniques approuvés en réunion annuelle ne devront plus être adoptés que par le Comité de l'Agriculture.

Le Secrétariat fait une présentation plus détaillée du budget. Le Conseil de l'OCDE a adopté le budget 2009-2010 en décembre 2008. Le budget des Codes de l'OCDE pour les tracteurs doit satisfaire à une croissance nominale zéro correspondant au maintien pour 2009 et 2010 de l'enveloppe de 2008. Trois pays ont des arriérés: le Royaume-Uni, la Turquie et la Grèce. Les délégations du Royaume-Uni et de la Turquie indiquent qu'elles prennent des mesures pour résoudre la situation.

### **6.2 Pays et organisations participants [TAD/CA/T(2009)1]**

Le Secrétariat annonce que depuis la réunion annuelle 2008 sept nouveaux pays ont rejoint les Codes et Systèmes. Ces pays ont fait l'objet d'une évaluation et leur participation a été approuvée par les réunions annuelles respectives du Système des semences, du Système forestier ainsi que du Régime des fruits et légumes. Les Codes des tracteurs sont le seul de ces programmes qu'aucun nouveau pays n'a rejoint l'année dernière. Le Secrétariat rappelle néanmoins aux délégués que l'Argentine, le Brésil et le Mexique ont été invités à la réunion annuelle en tant qu'observateurs.

Le délégué du Brésil présente un rapport relatif aux **essais sur les tracteurs menés au Brésil** et notamment sur le Centre d'ingénierie et d'automation. Le rapport en retrace l'histoire et passe en revue les installations d'essai concernées. Les essais sur les tracteurs étant devenus optionnels au début des années 90, le laboratoire a mené son dernier essai en 1992. Son avenir semble toutefois plus prometteur du fait de l'importance grandissante accordée à la qualité ainsi que d'une situation géographique favorable dans une grande région agricole. De plus, les pouvoirs publics ont récemment consacré au laboratoire de forts investissements.

Le délégué italien rappelle la place importante qu'occupe le Brésil sur le marché mondial des tracteurs.

## **7. Évaluation approfondie des Codes et Systèmes [C(2008)95/CORR1]**

Le Secrétariat expose les grandes lignes de l'évaluation approfondie des Codes et Systèmes. Un questionnaire a été envoyé en 2008 à l'ensemble des délégués et des parties prenantes des Codes des tracteurs. Des entretiens ont aussi été menés pour compléter les résultats du questionnaire. Le rapport du Comité d'évaluation a été examiné par le Comité de l'agriculture et par le Conseil. Trois principaux critères ont été pris en compte: la pertinence, l'efficacité et l'effectivité. Les Codes et Systèmes ont obtenu une note élevée pour chacun de ces critères. Une seule des recommandations de ce rapport concerne les Codes des tracteurs. Les travaux se poursuivent actuellement pour recenser les meilleures pratiques relatives à chacun des quatre programmes des Codes et Systèmes.

## **8. Amendements apportés en 2009 aux Codes des tracteurs de l'OCDE [TAD/CA/T(2009)2]**

Le Secrétariat présente les amendements introduits dans l'édition de février 2009 des Codes. Ils comprennent les amendements techniques approuvés à la Réunion annuelle 2008 ainsi que le

remplacement du SRP par le SIP. Des copies papier des Codes 2009 ont été distribuées à chaque délégation ainsi qu'aux observateurs.

Plusieurs délégués font état de la nécessité de prévoir entre les éditions 2008 et 2009 des Codes une période de transition qui permettrait d'effectuer les essais conformément à l'une ou l'autre de ces éditions pour répondre au cas spécifique du remplacement du SRP (point de référence du siège) par le SIP (point index du siège). Le CC accepte le principe d'une telle période de transition.

**Il est convenu que les deux éditions des Codes de février 2008 et février 2009 seront valides jusqu'à la fin de l'année civile 2009. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, seule la version 2009 sera applicable. Le principe général d'une période de transition entre les éditions des Codes sera examiné par le GTT avant la prochaine Réunion annuelle.**

**9. Essai de prise de force et technologies de contrôle des émissions [TAD/CA/T/RD(2009)2, TAD/CA/T/RD(2009)3]**

Le Président annonce que les deux documents seront d'abord présentés puis que les délégués seront invités à poser des questions à leur sujet.

La délégation des États-Unis présente le document TAD/CA/T/RD(2009)3. Le document donne un aperçu des technologies de contrôle des émissions des moteurs. Certaines recommandations à inclure dans le Code 2 y sont également proposées. La délégation française présente ensuite le document TAD/CA/T/RD(2009)2. Le document fait valoir qu'il est encore trop tôt pour introduire des modifications dans le Code 2 mais propose trois recommandations sur la manière de consigner les essais menés sur les tracteurs équipés de systèmes de contrôle des émissions et notamment de systèmes de réduction catalytique sélective (RCS). Lors des deux présentations, il est souligné que les stations d'essai ont travaillé en étroite collaboration avec les fabricants.

**La Réunion annuelle s'accorde pour que ce point soit soumis au GTT pour discussion lors de sa réunion de juin 2009.**

Le délégué de Turquie soumet une présentation relative à l'**essai de freinage visé par le Code 2 de l'OCDE** et suggère de rendre cet essai obligatoire. Le délégué du CEMA note toutefois que le Code 2 se rapporte aux performances des tracteurs alors que ce n'est pas le cas du freinage. En conséquence, l'essai doit rester optionnel. Le CC indique que seuls quelques essais de freinage ont été demandés en option en 2008.

**Les délégués conviennent d'attendre pour prendre des mesures que la réglementation européenne sur le freinage soit mise au point.**

**10. Classement des tracteurs agricoles selon leur efficacité énergétique [TAD/CA/T/RD(2009)4]**

Les délégués d'Espagne et de France présentent les travaux entrepris dans leur pays respectif sur le classement des tracteurs selon leur efficacité énergétique. Le projet espagnol a commencé plus tôt que le français. En Espagne, une première liste de tracteurs a été utilisée en 2007. Les méthodes diffèrent encore mais les deux travaillent ensemble à les améliorer et à les unifier.

Des délégués demandent si les détails des calculs peuvent être mis à disposition sur le site internet de l'OCDE afin de permettre de comprendre les différences entre les classements des deux pays. Il est

souligné que s'il s'agit ici d'une bonne utilisation des résultats de l'OCDE qui sert les intérêts des marchés nationaux, l'un des principaux objectifs du Code 2 reste toutefois l'établissement des bulletins relatifs aux essais de performance.

Le Secrétariat présente les portails d'information de l'OCDE, **OLIS Next et EMS (Events Management System)**. Les délégués sont invités à s'inscrire à OLIS Next pour avoir un accès direct aux manifestations relatives aux Codes des tracteurs de l'OCDE ainsi qu'aux listes de participants, aux documents et aux présentations.

#### **11. Procédure d'extension technique [TAD/CA/T(2009)3]**

Le délégué d'Italie-Turin présente la proposition, en explique le contexte et évoque les discussions qui ont mené à son élaboration. Il expose notamment les limites des extensions techniques et les éléments de la procédure d'extension qui retardent l'approbation par l'OCDE.

La discussion sur la proposition est centrée sur deux éléments: la sécurité et la bureaucratie. Le but de la proposition est d'identifier les problèmes techniques liés à la procédure d'approbation actuellement en vigueur, qu'elle vise à accélérer, à simplifier et à assouplir. Plusieurs délégués font toutefois valoir le manque de compréhension des conséquences futures des modifications des Codes qui sont proposées. Celles-ci peuvent notamment affecter la traçabilité des bulletins d'essai. La discussion fait aussi ressortir la nécessité d'approfondir la réflexion sur les dimensions (de la cabine, la fixation) que la procédure impose de faire figurer dans le bulletin d'essai.

**Il est convenu de renvoyer la procédure d'extension technique au GTT pour discussion plus approfondie et éclaircissement des questions soulevées.**

#### **12. Masse minimale des tracteurs soumis aux essais conformément aux Codes 6 et 7 [TAD/CA/T(2009)4]**

Le délégué de la France présente une proposition commune de la France et de l'Espagne. Les tracteurs T3 sans structure de protection contre le renversement (ROPS) existent bien sur le marché. Par leur masse et en termes de risque de renversement, ils se rapprochent des petits tracteurs T2.

Il est suggéré dans la proposition d'abaisser de 600 à 400 kg la masse minimale des tracteurs soumis aux essais conformément aux Codes 6 et 7. L'extension de la proposition au Code 4 est étudiée mais aucun exemple de tracteur standard d'une masse inférieure à 600 kg n'a été trouvé. La proposition porte donc uniquement sur les Codes 6 et 7. Mais cet amendement pourra être retravaillé pour être appliqué à d'autres Codes. Le délégué du Royaume-Uni confirme que les recherches menées par le Silsoe Research Institute ne peuvent justifier que des modifications des Codes 6 et 7 et ne peuvent être appliquées au Code 4.

La proposition vise également à aplanir certaines difficultés d'interprétation de la définition en supprimant la référence non explicite au poids de la structure de protection. La proposition suggère de prendre en compte la masse du tracteur soumis à l'essai, tel que celui-ci est présenté à la station d'essai. Certains délégués font toutefois observer que dans la définition la question de l'introduction ou non de la ROPS ne doit pas être laissée ouverte.

**La proposition d'abaisser dans les Codes 6 et 7 la masse de 600 à 400 kg est adoptée et le texte initial de l'essai reste sinon inchangé.**

Lors de futurs travaux, l'introduction de cette proposition dans le Code 4 sera examinée. En outre, pour préserver la cohérence par rapport à la réglementation de l'UE, si cette réglementation est amendée, la formulation des Codes pourra également nécessiter des modifications.

### **13. Essai d'ancrage des ceintures de sécurité**

#### **13.1 Proposition de ne tester que le siège le plus lourd [TAD/CA/T(2009)5]**

Le délégué de la France présente la proposition. Plusieurs sièges peuvent être identiques au regard de l'essai. C'est par exemple le cas si des accoudoirs à commandes automatiques intégrées sont ajoutés. Dans ce cas, la proposition suggère de ne tester que le siège le plus lourd.

Au cours de la discussion, il est précisé que les fixations sont incluses dans les sièges.

**La proposition de ne tester que le siège le plus lourd est approuvée sous réserve du remplacement du mot "cabine" par l'expression "structure de protection" dans l'alinéa à inclure dans le paragraphe 3.12.3 du Code 4 et dans les paragraphes correspondants des Codes 3, 6, 7, 8 et 9.**

#### **13.2 Proposition de tester une seule combinaison de siège et de cabine représentant le cas le plus défavorable [TAD/CA/T(2009)6]**

Le délégué de la France présente la proposition. Celle-ci donne la possibilité de tester dans la cabine un seul siège, à savoir le siège offrant les conditions les plus défavorables, si la station d'essai a l'assurance que les autres sièges sont conformes aux exigences.

Un document de séance préparé par l'Allemagne est distribué pour éclairer la proposition. Les délégués considèrent toutefois que sa formulation mériterait d'être précisée, notamment eu égard à la définition du cas le plus défavorable. Les objections des délégués visent à éviter de futurs problèmes d'interprétation.

**Le délégué du Royaume-Uni accepte de préparer pour la prochaine réunion du GTT, relativement à l'essai d'ancrage des ceintures de sécurité, un document technique qui définira le scénario du cas le plus défavorable.**

#### **13.3 Proposition de tester une seule combinaison de ceinture de sécurité et de siège représentant le cas le plus défavorable [TAD/CA/T(2009)7]**

Le délégué de la France présente la proposition. Le délégué d'Italie-Bologne fait observer que la ceinture de sécurité ne tombe pas dans le champ d'application de l'essai de performance de l'ancrage de la ceinture de sécurité puisqu'elle n'est que le moyen qui permet d'appliquer la charge. Le délégué de la France explique que la proposition vise à éviter une interprétation limitative de la mention obligatoire du type de ceinture de sécurité devant figurer dans le bulletin d'essai et à donner ainsi la possibilité d'y faire figurer d'autres types de ceintures de sécurité. La solution pourrait être d'éliminer du bulletin la mention de la ceinture de sécurité.

**Aucune décision n'est prise sur cette proposition. Cette discussion technique sera poursuivie lors de la prochaine séance du GTT.**

La délégation de Turquie présente une vidéo montrant une recherche sur l'"**application de la charge à l'arrière**" lors de l'essai d'ancrage de la ceinture de sécurité. Selon ses résultats, la charge doit être appliquée sur le dossier du siège et non sur les ancrages des ceintures de sécurité. Les délégués approuvent cette démonstration mais les buts de l'essai de performance de l'ancrage de la ceinture de sécurité sont multiples et la ceinture de sécurité n'est rien d'autre qu'un moyen commode choisi pour appliquer la charge.

#### **14. Projet de recherche sur la masse de référence: rapport provisoire [TAD/CA/T/RD(2009)5]**

M. Hugo, en tant que coordinateur du SWG, rappelle aux participants les raisons du projet de recherche. Suite à des accidents inexplicables dus à l'écrasement de structures de protection qui avaient été approuvées par l'OCDE, la validité des Codes actuels a été remise en question. Il n'est pas certain, notamment, que les Codes dans leur version actuelle prennent en compte de manière adéquate l'augmentation de la masse des tracteurs modernes.

Une analyse des données communiquées par les États membres de l'UE sur les accidents de renversement est présentée. Elle intègre de nouvelles informations fournies par l'Allemagne une semaine avant la réunion. Ces données confirment que l'augmentation de la masse des tracteurs a un impact sur le nombre d'accidents. Il en ressort également que les ceintures de sécurité, lorsqu'elles sont attachées, et les structures de protection pliables, lorsqu'elles sont en position verticale, assurent une réelle sécurité.

M. Hugo rappelle ensuite les travaux menés en 2008 et 2009. Les résultats des simulations effectuées par l'Espagne, la France et le Royaume-Uni sont présentés en détail. L'importance de la réalisation d'essais dans des conditions réelles de renversement est aussi soulignée. L'Université de Bologne mènera de tels essais au printemps. Lorsqu'ils auront été menés, le SWG pourra en analyser les résultats et les comparer aux résultats obtenus avec les modèles de simulation.

Le délégué d'Italie-Bologne évoque les difficultés actuelles, qui sont à la fois humaines et financières. Un soutien technique est offert par plusieurs délégués. Le Secrétariat suggère la possibilité d'une contribution facultative de la part des pays participants et des observateurs mais aucun engagement de soutien des travaux de l'Université de Bologne n'est pris.

Selon les différents résultats obtenus des modèles, le Code 4 reste encore valide avec une marge de sécurité de 30 à 40 %. Cette marge de sécurité représente la différence relative entre la masse maximale lestée du tracteur et la masse de référence (masse utilisée pour calculer l'énergie et les forces d'écrasement). La marge de sécurité est considérée par plusieurs délégués comme trop étroite dans la situation présente.

Selon ces données, la sécurité des tracteurs reste très élevée. Toutefois, les tracteurs modernes présentent de forts changements par rapport aux anciens modèles, et notamment une augmentation importante de leur masse, qui justifient une évaluation de la pertinence des Codes actuels. La recherche vise à assurer que la contribution des Codes de l'OCDE à la sécurité des tracteurs reste optimale. Les délégués insistent donc sur la nécessité de s'attaquer au problème de l'augmentation de masse qui se pose aujourd'hui.

<b>Le rapport d'avancement du SWG est approuvé. L'université de Bologne est invitée à procéder à des essais de renversement dès que possible et à faire part de ses résultats au SWG.</b>
---

#### **15. Nouvelles questions et nouveaux thèmes relatifs au Code de mesure du bruit**

Les délégués ne signalent aucune nouvelle question.

## 16. Rapport du Centre de coordination

### 16.1 *Rapport de situation 2008* [TAD/CA/T(2009)8]

Le rapport d'activité du CC est présenté par son Directeur M. Vigier. En 2008, le nombre de bulletins soumis pour approbation a presque doublé. Le nombre d'approbations accordées a aussi augmenté de manière significative mais un retard dans le traitement des bulletins subsiste encore. Le CC s'emploie du mieux qu'il peut à le rattraper.

Il est souligné que plusieurs allers et retours de commentaires sont souvent nécessaires entre le CC et l'Autorité nationale désignée avant qu'un bulletin soit approuvé, notamment dans le cas du Code 2.

M. Vigier rappelle aussi aux délégués l'existence d'une procédure électronique de soumission des bulletins pour approbation. Pour soumettre les bulletins par la voie électronique, les Autorités nationales désignées peuvent envoyer les bulletins assortis des documents appropriés à l'adresse électronique suivante:

[approval-oecd@cemagref.fr](mailto:approval-oecd@cemagref.fr)

Pour tout autre échange, les Autorités nationales désignées peuvent utiliser l'adresse électronique suivante:

[coordination-ocde@cemagref.fr](mailto:coordination-ocde@cemagref.fr)

En ce qui concerne la performance d'ancrage de la ceinture de sécurité, les bulletins soumis à ce seul essai et donc non soumis à l'essai de la ROPS concernaient exclusivement des demandes d'extension.

### 16.2 *Amélioration de la procédure d'approbation des bulletins d'essai* [TAD/CA/T/RD(2009)6]

Le Secrétariat présente le document, qui décrit en détail la procédure d'approbation actuellement en vigueur et propose d'éventuelles améliorations. Le document est distribué uniquement pour information, mais ne présente pour l'instant aucune proposition officielle. Toutefois, étant donné le problème urgent posé par la longueur des délais d'approbation, des mesures doivent être prises et le but du document est d'aider à clarifier la situation et à définir ces mesures.

Le Secrétariat rappelle aux participants que la première instance responsable du contrôle de qualité est l'Autorité nationale désignée. Le CC représente un niveau de contrôle objectif supplémentaire. L'accélération de la rotation des approbations de bulletins est essentielle mais le critère le plus important est l'objectivité et la qualité des contrôles.

**Les participants conviennent de créer un groupe de travail qui sera chargé d'examiner la procédure d'approbation et d'attribution des numéros d'approbation OCDE afin d'en améliorer l'efficacité. Les délégués qui souhaitent faire partie du groupe de travail doivent en informer le Secrétariat avant le 31 mars 2009.**

## 17. Essais menés en dehors des Stations d'essai officielles

Le délégué des États-Unis annonce que certains essais ont été pratiqués en dehors de la station d'essai de l'OCDE. Des investissements supplémentaires sont prévus pour 2009 au Laboratoire des tracteurs du Nebraska pour permettre à la station d'essai de l'OCDE de mener elle-même tous les tests.

Le délégué du Royaume-Uni signale que quatre essais selon le Code 4 ont été conduits en dehors des installations du VCA sous la supervision d'un de ses ingénieurs.

Le délégué français souligne que les essais menés en dehors des stations d'essai officielles ne peuvent avoir lieu que dans des circonstances exceptionnelles. De tels essais doivent être réalisés sous le contrôle d'un membre expérimenté et qualifié du personnel de la station d'essai.

#### **18. Droits applicables à partir du 1<sup>er</sup> mars 2009 [TAD/CA/T(2009)9]**

Le CC présente un document relatif à une proposition d'augmentation des droits. Plusieurs délégués font valoir que dans un contexte général d'économie en difficulté, une augmentation des droits ne peut être acceptable que si elle permet de rendre le travail plus efficace. Le CC précise que pour le moment il emploie deux ingénieurs et un secrétaire technique à plein temps ainsi qu'un autre ingénieur à 80 %.

**La Réunion annuelle n'approuve pas l'augmentation des droits d'approbation proposée pour 2009.**

#### **19. Appel d'offres pour le Centre de Coordination pour 2010-2012 [TAD/CA/T(2009)10]**

Le Secrétariat présente le document contenant l'appel d'offres diffusé en 2006 et dans le cadre duquel le CC opère actuellement. Le nouvel appel d'offres est en préparation. Le Secrétariat explique la procédure par laquelle la soumission de l'appel d'offres sera publiée et des offres seront recherchées.

**Les délégués sont invités à envoyer leurs commentaires écrits au Secrétariat pour le 6 mars au plus tard pour une prise en compte dans le nouvel appel d'offres 2010-2012.**

#### **20. Évolutions internationales (CE, ISO, autres organisations)**

Le délégué de la CE fait le point sur l'évolution du processus en cours portant sur la simplification et l'amélioration de la législation relative au marché intérieur. En ce qui concerne les engins agricoles et forestiers, notamment, la simplification doit mener de la part de la Commission à une proposition officielle de "Réglementation-cadre" en 2009 et de projets de réglementations d'application en 2010 qui feraient référence aux Codes de l'OCDE pour les tracteurs. En 2008, une consultation a été menée sur internet, dont les résultats sont mis à disposition sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante:

[http://ec.europa.eu/enterprise/automotive/consultation/agricultural\\_vehicles/contributions.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/automotive/consultation/agricultural_vehicles/contributions.htm)

Les projets de propositions en sont au stade des discussions et un document final devrait être soumis vers le milieu de l'année à la Commission. Davantage d'importance y sera accordée aux références aux normes techniques internationales telles que les Codes de l'OCDE, l'objectif étant de faciliter la mise en œuvre de la réglementation. L'ensemble actuel de règles régissant l'homologation de type n'a pas encore été complété pour certaines catégories de tracteurs (T4, T5, C) ainsi que pour les remorques et les engins tractés. Des efforts sont encore nécessaires pour préparer les dispositions requises pour ces catégories.

En ce qui concerne la réglementation de l'UE sur le freinage, aucun accord n'a été trouvé jusqu'à présent entre les États membre de l'UE et l'industrie.

Le délégué de l'ISO signale certaines réunions qui ont eu lieu en coopération avec l'OCDE. Le délégué de la Finlande fait le point sur les activités d'essai des tracteurs forestiers liées aux travaux de l'ISO.

## 21. Harmonisation de la procédure d'essai OCDE/ISO

### 21.1 Nouvelle version du Code 4 après harmonisation avec la norme ISO 5700 [TAD/CA/T(2009)11]

Le délégué des États-Unis décrit le processus d'harmonisation entre le Code 4 et la norme ISO 5700. La délégation italienne réclame davantage de temps pour étudier le document, et notamment les éventuelles différences de termes techniques entre l'ISO et l'OCDE. Le délégué du Royaume-Uni note également que certains paragraphes méritent d'être explicités.

**La Réunion annuelle convient que chaque délégation procédera à une comparaison attentive du document et du Code 4 existant pour en vérifier tous les aspects techniques et communiquera ses commentaires par écrit au Secrétariat avant le 15 avril 2009. Une discussion sur les différents commentaires techniques communiqués par les délégués sera menée lors de la prochaine réunion du GTT de juin 2009 en vue d'un accord sur une version finale du document.**

**En cas d'accord par le GTT, une version finale du document sera soumise aux délégués pour approbation.**

### 21.2 et 21.3 Lignes directrices pour un projet de norme commune OCDE/ISO - Rôle de l'Agence de maintenance (AM) [TAD/CA/T/RD(2009)7, TAD/CA/T/RD(2009)8]

Le délégué de l'ISO présente les principaux points développés dans les deux documents. La mise en œuvre du Protocole d'accord entre l'OCDE et l'ISO mène à une harmonisation entre les Codes de l'OCDE et les normes OCDE/ISO. Le développement de normes communes nécessite une harmonisation des textes par des experts à des stades initiaux du processus. Idéalement, le calendrier devra être calé sur les réunions annuelles de l'OCDE. Une fois que les normes OCDE/ISO seront publiées, l'AM assurera le suivi de leur harmonisation avec les Codes de l'OCDE. Ainsi, elle aura une mission éditoriale et garantira que tous les amendements introduits dans les Codes seront également introduits dans les normes OCDE/ISO. Ses actions suivront les décisions des Réunions annuelles.

Les documents ont été distribués uniquement pour information. Ils ont été revus et discutés et aucune objection n'a été communiquée. L'ISO est en train de faire approuver ces procédures.

### 21.4 Projets de travaux prioritaires [TAD/CA/T(2009)12]

Le Secrétariat présente un document suggérant que le Code 10 soit le prochain projet prioritaire. Le Code 10 est court et posera un nombre limité de problèmes techniques. Il est souligné que le texte de l'ISO qui doit être harmonisé avec le Code 10 est encore un document de travail et n'a pas encore acquis le statut de norme officielle de l'ISO.

**La Réunion annuelle convient que le Code 10 sera le prochain Code harmonisé dans le cadre du Protocole d'accord avec l'ISO.**

## 22. Évolutions nationales en matière d'essai et d'approbation [TAD/CA/T/RD(2009)9]

Le Président donne aux délégations qui ont envoyé un rapport sur leur pays l'occasion d'y ajouter d'autres commentaires.

Le délégué de la Russie présente la **situation actuelle de l'industrie russe des tracteurs**. Le parc russe des tracteurs s'élève à 405.700 véhicules. Il doit être développé d'une manière appropriée. La tendance actuelle s'oriente vers des tracteurs plus puissants.

### **23. Calendrier des réunions 2009**

Le Secrétariat propose la tenue de deux réunions du GTT en 2009 en plus de la Conférence des ingénieurs d'essai. La première réunion aura lieu du 1 au 3 juin à Madrid en Espagne. Un projet d'ordre du jour sera envoyé aux délégués dans les prochaines semaines. La Conférence des ingénieurs d'essai se tiendra en Corée du 21 au 23 septembre. Le Secrétariat propose d'organiser la deuxième réunion du GTT les 24 et 25 septembre, immédiatement à la suite de la Conférence des ingénieurs d'essai.

Le Secrétariat propose de tenir la réunion annuelle 2010 au siège de l'OCDE à Paris les 23 et 24 février 2010. Elle sera suivie de la Réunion du Comité de l'agriculture au niveau ministériel du 24 au 26 février 2010.

Le GTT sera accueilli par la Turquie pour sa première réunion de 2010 et invité par l'Italie pour sa deuxième réunion.

### **24. Préparation de la Conférence des ingénieurs d'essai [TAD/CA/T/A(2009)3/PROV]**

Le délégué de la Corée lit l'invitation officielle émanant de la délégation coréenne pour la tenue en Corée de la Conférence des ingénieurs d'essai. Il présente également brièvement la station d'essai coréenne et communique certaines informations d'ordre logistique.

Le Président présente le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence 2009 en spécifiant que cet ordre du jour reste provisoire et en engageant les délégués à envoyer leurs commentaires.

Une page internet a été créée tout spécialement pour la Conférence. Elle contient le projet d'ordre du jour provisoire et des informations logistiques. Le site sera actualisé à mesure que des documents et des présentations à ce sujet seront transmis. Les délégués pourront y accéder à partir de la page du site OCDE relative aux tracteurs ou en utilisant le lien ci-dessous:

[www.oecd.org/agriculture/code/15tec](http://www.oecd.org/agriculture/code/15tec)

**Les délégués sont invités à envoyer au Secrétariat avant le 31 mars leurs commentaires écrits sur le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence des ingénieurs d'essai. Le Secrétariat modifiera l'ordre du jour en fonction des commentaires reçus. L'ordre du jour révisé sera ensuite publié et toutes les Autorités nationales désignées recevront une invitation officielle en avril 2009.**

### **25. Confirmation des décisions**

Pour chacun des points discutés, le Secrétariat prépare une liste des décisions approuvées par la Réunion annuelle. La liste est soumise aux participants et confirmée par chacun des délégués.

M. Liberatori (Italie) est élu Président désigné. M. Kim (Corée) est chaleureusement remercié par tous les délégués pour sa participation et sa contribution de 6 ans aux Codes des tracteurs.

**26. Divers**

Aucune autre question n'est soulevée par les délégués.

Le Secrétariat clôt la séance en remerciant tous les délégués pour leur participation à la Réunion annuelle et leur contribution à la rédaction des documents présentés.

## Réunion annuelle 2009 de l'OCDE sur les tracteurs

### Liste finale des participants

Siège de l'OCDE, 2 Rue André Pascal, 75015 Paris, France

24 et 25 février 2009

#### Autorités nationales désignées

##### Allemagne/Germany

Mr. Heinz ROETHEMEYER  
Dipl. Ing.  
DLG-Testzentrum, Technik & Betriebsmittel  
Max-Eyth-Weg 1  
64823 Gross-Umstadt  
Germany

Tel: +49-69-24-78-86-45  
Fax: +49-69-24-78-86-90  
Email: H.Roethemeyer@dlg.org

Mr. Thilo KEUNECKE  
Dipl.-Ing. (FH) agr.  
DLG Test Centre Technology and Farm Inputs  
Max-Eyth-Weg 1  
64823 Gross-Umstadt  
Germany

Tel: 49 6078 9635-45  
Fax: 49 6078 9635 90  
Email: T.Keunecke@dlg.org

##### Autriche/Austria

Mr. Herbert LAMPEL  
Head of Testing Department  
HBLFA-BLT -- Höhere Bundeslehr- und Forschungsanstalt  
für Landwirtschaft, Landtechnik und Lebensmitteltechnologie  
BLT - Biomass Logistic Technology  
Rottenhauserstr.1  
P.O. Box 10  
AT-3250 Wieselburg  
Austria

Tel: +43.7416.52175.39  
Fax: +43.7416.52175.45  
Email: herbert.lampel@josephinum.at  
herbert.lampel@fjblt.bmlfuw.gv.at

**Belgique/Belgium**

Dr. Olivier MISERQUE  
Research Assistant  
Agricultural Engineering Department  
Agricultural Research Centre  
Chaussée de Namur, 146  
5030 Gembloux  
Belgium

Tel: +32.(0) 81.627.140  
Fax: +32.(0) 81.615.847  
Email: miserque@cra.wallonie.be

**République populaire de  
Chine/People's Republic of  
China**

Ms. Li YINGJIE  
China Agricultural Machinery Testing Centre  
NO. 96 Dongsanhuan Nanlu  
Beijing  
People's Republic of China

Tel: +86.10.67.32.64.90  
Fax: +86.10.67.34.37.54  
Email: lyji0000@126.com

Mr. Ren YUE GUANG  
Senior Engineer  
COTTEC - Luoyang Tractor Research Institute  
Xiyuan Road 39  
471039 Luoyang City  
People's Republic of China

Tel: +86.379.62.69.001  
Fax: +86.379.62.69.002  
Email: cottec.oecd@vip.163.com

Mr. Liu YUNZE  
The Department of Agricultural Mechanization, MOA  
NO. 11 Nongzhanguan Nanli  
Beijing  
People's Republic of China

Tel: +86.10.59.19.31.90  
Fax: +86.10.59.19.28.63  
Email: njhkjc@agri.gov.cn

**République populaire de  
Chine / People's Republic of  
China**  
*(suite)*

Mr. Xiaodong ZHANG  
Deputy Director, in charge of OECD matters  
CNCA - Certification and Accreditation Administration  
of the People's Republic of China  
9 Madian East Road,  
Haidian District,  
Beijing  
People's Republic of China

Tel: +86.10.8226.2739  
Fax: +86.10.8226.0819  
Email: zhangxd@cnca.gov.cn

**Corée/Korea**

Mr. Hakkyu KIM  
Deputy Director-General  
Department of Agricultural Engineering  
National Academy of Agricultural Science (NAAS)  
Rural Development Administration (RDA)  
Suin-ro 150th, Suwon-si  
441-707 Gyeonggi-do  
Korea

Tel: +82.31.290.1801  
Fax: +82.31.293.96.23  
Email: kimhk@rda.go.kr

**Danemark/Denmark**

Mr. Krister PERSSON  
Senior Scientist  
University of Aarhus  
Faculty of Agricultural Sciences  
Engineering Centre Bygholm  
Test & Development  
Schüttesvej 17-21, P.O. BOX 140  
DK-8700 Horsens  
Denmark

Tel: +45 8999 1900  
Mobile: +45 2068 4175  
E-mail: Krister.Persson@agrsci.dk

**Espagne/Spain**

Mr. José Luis PONCE DE LEÓN  
Director of Testing Station  
Estacion de Mecanica Agricola - EMA  
Carretera Madrid-Toledo, km 6,8  
28916 Leganés (Madrid)  
Spain

Tel: 00 34 91 341 90 14  
Fax: 00 34 91 341 82 95  
Email: jlponce@mapya.es

**Espagne/Spain**  
(suite)

Mr. Ignacio RUIZ  
Technical Secretary  
ANSEMAT  
Principe de Vegara 74  
28006 Madrid  
Spain

Tel: +34.91.41.13.368  
Fax: +34.91.41.17.526  
Email: ignacioruiz@ansemat.org

**États-Unis/United States**

Mr. Doug DURANT  
Manager Product Standards, Global Agricultural Tractors Strategic  
Standards Coordinator  
Chair, US OECD Coordinating Committee  
John Deere  
Product Engineering Center  
PO Box 8000  
50704-8000 Waterloo, Iowa  
United States

Tel: +1 319-292-8523  
Fax: +1 309-749-3408  
Email: DurantDouglasM@johndeere.com

Dr. Roger HOY  
Professor and Director  
Nebraska Tractor Test Laboratory  
245 L.W. Chase Hall  
P.O. Box 830726  
NE 68583-0726 Lincoln  
United States

Tel: +1.402.472.2442 (BSE)  
Fax: +1.402.472.63.38  
Email: rhoy2@unl.edu

Mr. David MURRAY  
Engineering Manager - Products  
AGCO Corporation  
420 West Lincoln Blvd.,  
P.O. Box 4100  
67062-2000 Hesston  
United States

Tel: +1 620 327 5513  
Fax: +1 620 327 5627  
Email: dave.murray@agcocorp.com

**États-Unis/United States**  
(suite)

Mr. Michael LYONS  
Reliability, Safety and Homologation Engineer  
CNH America LLC  
6900 Veterans Blvd.  
60527-7111 Burr Ridge  
United States

Tel: +1 630 887 3068  
Email: mike.lyons@cnh.com

Ms. Meg HAWLEY-YOUNG  
Advisor for Trade Policy and Agriculture  
Permanent Delegation  
12, Avenue Raphaël  
75016 Paris  
France

Tel: +33 1 45 24 74 66  
Fax: +33 1 45 24 74 84  
Email: hawley-youngm@state.gov

**Finlande/Finland**

Mr. Pekka OLKINUORA  
Standardization Manager  
MTT Agrifood Research Finland - Measurement and Standardization  
Vakola  
Vakola  
Vakolantie 55  
FI - 03400 Vihti  
Finland

Tel: 358-9-2242.51  
Fax: 358-9-224 62 10  
Email: pekka.olkinuora@mtt.fi

Mr. Kimmo NÄRHINEN  
Counsellor  
Permanent Delegation  
6 rue de Franqueville  
75116 Paris  
France

Tel: + 33 1 45 24 73 11  
Fax: + 33 1 45 20 63 04  
Email: kimmo.narhinen@formin.fi

**France/France**

M. Dominique DUFUMIER  
Chef du bureau santé et sécurité au travail  
Secrétariat Général  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche  
Service des affaires financières, sociales et logistiques  
78 rue de Varenne  
75349 Paris 07SP  
France

Tel: 33 (0) 1 49 55 82 17  
Email: dominique.dufumier@agriculture.gouv.fr

M. Bruno BANAS  
Chargé d'études  
Secrétariat Général  
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche  
Service des affaires financières, sociales et logistiques  
78 rue de Varenne  
75349 Paris 07 SP  
France

Tel: 33 (0) 1. 49.55.54.67  
Email: bruno.banas@agriculture.gouv.fr

M. Thierry LANGLE  
Technical Executive  
Cemagref  
Parc de Tourvoie  
B.P. 44  
92163 Antony Cedex  
France

Tel: 33.1.40.96.61.58  
Fax: 33.1.40.96.61.62  
Email: thierry.langle@cemagref.fr

M. Emmanuel HUGO  
Head of Research unit Technologies and information systems for  
agrosystems  
Cemagref  
24 avenue des Landais  
B.P. 50065  
63172 Aubière Cedex  
France

Tel: +33.(0).4.73.44.06.56  
Fax: +33.(0).1.4.73.44.06.97  
Email: emmanuel.hugo@cemagref.fr

**Inde/India**

Mr. V.N. KALE  
Director  
Central Farm Machinery Training & Testing Institute  
Tractor Nagar  
466 445 Budni (M.P)  
India

Tel: +91.7.564.234.729  
Fax: +91.7.564.234.743  
Email: [fmti-mp@hub.nic.in](mailto:fmti-mp@hub.nic.in)

**Italie/Italy**

Mr. Sandro LIBERATORI  
Director of ENAMA  
Italian Agency for Agricultural Mechanization  
ENAMA  
Via Venafro 5  
00159 Roma  
Italy

Tel: 00.39.06.40.86.00.27-30  
Fax: 00.39.06.40.76.264  
Email: [sandro.liberatori@enama.it](mailto:sandro.liberatori@enama.it)

Dr. Carlo CARNEVALI  
Responsible of the ENAMA - OECD Technical Office  
ENAMA, Ente Nazionale per la Meccanizzazione Agricola  
Via Venafro, 5  
00159 Roma  
Italy

Tel: +39.06.40.86.00.27.30  
Fax: +39.06.40.76.264  
Email: [carlo.carnevali@enama.it](mailto:carlo.carnevali@enama.it)

Mr. Ettore GASPARETTO  
Department of Agricultural Engineering - University of Milano  
Via Celoria, 2  
20133 Milano  
Italy

Tel: +39.02.50316879  
Fax: +39.02.50316845  
Email: [ettore.gasparetto@unimi.it](mailto:ettore.gasparetto@unimi.it)

**Italie/Italy**  
(suite)

Mr. Domenico PESSINA  
Professor  
Institute of Agricultural Engineering, University of Milan  
Via Celoria, 2  
20133 Milano  
Italy

Tel: 00.39.02.50.31.68.76  
Fax: 00.39.02.50.31.68.45  
Email: domenico.pessina@unimi.it

Mrs. Valda RONDELLI  
Researcher and Head of the OECD Testing Station of Bologna  
Laboratorio di Meccanica Agraria  
University of Bologna  
Via Gandolfi 19  
40057 Cadriano (BO)

Tel: +39 051 76 66 32  
Email: valda.rondelli@unibo.it

Mr. Antonio MAROCCHI  
Research Associate  
Laboratorio di Meccanica Agraria  
University of Bologna  
Via Gandolfi 19  
40057 Cadriano (Bologna)  
Italy

Tel: 00.39.051.76.66.32  
Fax: 00.39.051.76.53.18  
Email: antonio.marocchi@unibo.it

Mr. Eugenio CAVALLO  
Researcher  
CNR (National Research Council)  
IMAMOTER (Institute for Agricultural and Earth-moving Machinery)  
Strada delle Cacce, 73  
10135 Torino  
Italy

Tel: 39.011.39.77.724  
Fax: 39.011.348.92.18  
Email: E.Cavallo@ima.to.cnr.it

**Italie/Italy**  
(suite)

Mr. Maurizio CUTINI  
Researcher  
CRA-ING  
Via Milano 43  
24047 Treviglio (BG)  
Italy

Tel: 39.03.634.96.03  
Fax: 39.03.634.96.03  
Email: maurizio.cutini@entecra.it

**Japon/Japan**

Mr. Masamitsu TAKAHASHI  
Vice Director of Testing and Evaluation Department  
IAM-BRAIN, Institute of Agricultural Machinery Bio-Oriented  
Technology Research Advancement Institution  
1-40-2 Nisshin-cho, Kita-ku Saitama-shi  
331-8537 Saitama  
Japan

Tel: +81 48 654 7000  
Fax: +81 48 654 7135  
Email: mtakahas@affrc.go.jp

Mr. Shigeyoshi TSUKAMOTO  
Senior Researcher of ROPS Testing Division  
Bio-Oriented Technology Research Advancement Institution  
IAM-BRAIN, Institute of Agricultural Machinery  
1-40-2 Nisshin-cho, Kita-ku Saitama-City  
Saitama  
Japan

Tel: +81 (0) 48 654 70 00  
Fax: +81 (0) 48 654 71 35  
Email: S.Tsukamoto@affrc.go.jp

**Pologne/Poland**

Mr. Marek OSTASZEWSKI  
Proxy of the Quality Director  
Tractors and Agricultural Machinery  
Institute for Building, Mechanization and Electrification of Agriculture -  
IBMER  
32 Rakowiecka Ul..  
02-532 Warsaw  
Poland

Tel: +48.225.42.11.33  
Fax: +48.225.42.11.50  
Email: marek.ostaszewski@ibmer.waw.pl

**Portugal/Portugal**

M. Manuel FUNENGA  
Ingénieur Agronome, Département de Mécanisation  
DGADR - Direcção Geral de Agricultura e Desenvolvimento Rural  
Edifício I, Tapada da Ajuda  
1349-018 Lisboa  
Portugal

Tel: +351213613298  
Fax: +351213613222  
Email: mfunenga@dgadr.pt

**République Tchèque/  
Czech Republic**

Mr. Peter PERNIS  
Head of The Tractor Laboratory  
SZZPLS  
Tranovskeho 622/11  
16304 Praha 6 - Repy  
Czech Republic

Tel: 420.235.018.235  
Fax: 420.235.018.226  
Email: pernis@szzpls.cz

**Royaume-Uni/  
United Kingdom**

Mr. Steve GILLINGHAM  
Head, Commercial Vehicles and Regulation  
Transport Technology & Standards  
Department for Transport (DfT)  
Zone 2/01, Great Minster House  
76 Marsham Street  
SW1P 4DR London  
United Kingdom

Tel: +44 20 79 44 20 75  
Fax: +44 20 79 44 21 96  
Email: steve.gillingham@dft.gsi.gov.uk

Mr. Edward FOREMAN  
Type Approval Engineer  
VCA Midlands  
VCA Midlands  
Watling Street  
CV10 0UA Nuneaton

Tel: +44.247.632.84.21  
Email: Edward.Foreman@vca.gov.uk

**Royaume-Uni/  
United Kingdom**  
*(suite)*

Dr. Andy SCARLETT  
Director  
Scarlett Research Ltd  
32 Stanford Road  
Southill  
Biggleswade, SG 18 9 HX  
United Kingdom

Tel: +44 (0) 777.584.0551  
Fax: +44 (0) 1462.851.470  
Email: andy.scarlett@scarlettresearch.co.uk

**Fédération de Russie/  
Russian Federation**

Mr. Andrey IZMAYLOV  
Director  
All-Russia Research Institute for Mechanization in Agriculture (VIM)  
1st Institutsky proezd 5, VIM  
109428 Moscow  
Russian Federation

Tel: +7.499.171.19.33  
Fax: +7.499.171.43.49  
Email: vim@vim.ru

Professor Oleg MARCHENKO  
Official Representative of Russian Federation  
Department Head of VIM & CIGR Representative  
1st Institutsky proezd 5, VIM  
109428 Moscow  
Russian Federation

Tel: +7.499.174.87.00  
Fax: +7.499.171.43.49  
Email: oleg072000@mail.ru

Mr. Vjacheslav FEDORENKO  
Director  
FGNU "Posinform Agrotech"  
Str. Lesnaya 60  
v. Pravdinsky  
14200 Moscow Region  
Russian Federation

Tel: +7.495.993.44.04  
Fax: +7.495.253.626  
Email: fgnu@rosinformagrotech.ru

**Serbie/Serbia**

Dr. Lazar SAVIN  
Docent/Technical laboratory Director  
Faculty of Agriculture  
Laboratory for power machines and tractors  
Faculty of Agriculture  
University of Novi Sad  
Dositeja Obradovica Sq. 8  
21000 Novi Sad  
Serbia

Tel: +381.21.4853.256  
Fax: +381.21.459.989  
Email: savlaz@polj.ns.ac.yu

Mr. Milan TOMIC  
Docent/Quality Director  
Laboratory for power machines and tractors  
Faculty of Agriculture  
University of Novi Sad  
Dositeja Obradovica Sq. 8  
21000 Novi Sad  
Serbia

Tel: +381.21.4853.391  
Fax: +381.21.459.989  
Email: milanto@polj.ns.ac.yu

**Suisse/Switzerland**

M. Blaise SANGLARD  
Conseiller  
Délégation Permanente  
28, rue de Martignac  
75007 Paris  
France

Tel: +33 1 49 55 74 54  
Fax: +33 1 45 51 01 49  
Email: blaise.sanglard@eda.admin.ch

**Turquie/Turkey**

Mr. Huseyin YASAR  
Assistant Director  
Directorate of Agricultural Equipment and Machinery Test Center  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
TAMTEST  
P. Box. 96  
06172 Yenimahalle/Ankara  
Turkey

Tel: 90.312.315.65.74  
Fax: 90.312.315.04.66  
Email: hyasar@tamtest.gov.tr

**Turquie/Turkey**  
(suite)

Mr. Ibrahim ERGUL  
Test Engineer  
Quality Manager  
Directorate of Agricultural Equipment and Machinery Test Centre  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
Tarim Alet Ve Makinalari Test Merkezi Mudurlugu  
PK 22  
5. km  
06170 Yenimahalle/ Ankara  
Turkey

Tel: +90 3123156574  
Fax: +90 3123150466  
Email: iergul@tamtest.gov.tr

Dr. Hasan SILLELI  
Researcher  
University of Ankara  
Ankara Universitesi Ziraat Fakultesi Tarim Makinalari Bolumu  
06130 Aydinlikevler-Ankara  
Turkey

Tel: 90.312.596.15.80  
Fax: 90.312.318.38.88  
Email: hsilleli@agri.ankara.edu.tr

Ms. Sibel KAPLAN  
Chief Commercial Counsellor  
Permanent Delegation  
9, rue Alfred Dehodencq  
75116 Paris  
France

Tel: +33 1 42 88 50 02  
Fax: +33 1 45 27 28 24  
Email: sibel.kaplan@mfa.gov.tr

**CE/EC**

Mr. Wolfgang SCHNEIDER  
Senior Administrator, FI/Automotive Industry Unit  
European Commission  
DG Enterprise and Industry  
45 avenue d'Auderghem  
BREY 10/6  
1049 Brussels  
Belgium

Tel: +32.2.296.52.60  
Fax: +32.2.296.96.37  
Email: wolfgang.schneider@ec.europa.eu

Mr. Pieter HOEKSTRA  
Desk Officer  
DG Enterprise / F.1  
European Commission - DG Enterprise  
EC-ENTR-F.1  
Oudergemselaan 45  
1040 Brussels  
Belgium

Tel: +32.2.298. 20.04  
Fax: +32.2.296.96.37  
Email: pieter.hoekstra@ec.europa.eu

### **Pays observateur**

**Brésil/Brazil**

Mr. Hamilton Humberto RAMOS  
Director, Centro de Engenharia e Automação (CEA/IAC)  
Instituto Agronomico (IAC)  
Rod. D. Gabriel P.B. Couto km 65  
Caixa Postal 26  
CEP 13201-970 Jundiai - SP  
Brazil

Tel: +55.45.82.81.55  
Fax: +55.45.82.85.89  
Email: hhramos@iac.sp.gov.br

Mrs. Ila Maria CORREA  
Researcher, Centro de Engenharia e Automação (CEA/IAC)  
Instituto Agronomico (IAC)  
Rod. D. Gabriel P.B. Couto km 65  
Caixa Postal 26  
CEP 13201-970 Jundiai - SP  
Brazil  
Tel: +55.45.82.81.55  
Fax: +55.45.82.85.89  
Email: imcorrea@iac.sp.gov.br

## Organisations internationales & Observateurs

**CEMA - European  
Committee of Associations of  
Manufacturers of  
Agricultural Machinery**

Mr. Gilles DRYANCOUR  
CEMA: 1st Vice-President  
John Deere: Director, Public Affairs, Europe, Middle-East, Africa.  
Deere & Company European Office  
CEMA - European Committee of Associations of Manufacturers  
of Agricultural Machinery  
70 John Deere Strasse  
68163 Mannheim  
Germany

Tel: +49.621.829.83.10  
Fax: +49.621.829.83.03  
Email: dryancourgilles@johndeere.com

Mr. Sergio CALANCA  
Homologation Manager  
CEMA / CNH  
CNH Italia Spa  
Viale Delle Nazioni, 55  
41100 Modena  
Italy

Tel: +39.335.576.2114  
Email: sergio.calanca@cnh.com

Mr. Ivo HOSTENS  
Technical Manager  
CEMA - European Committee of Associations of Manufacturers  
of Agricultural Machinery  
Brussels Secretariat  
Diamant Building  
Boulevard A. Reyers, 80  
1030 Brussels  
Belgium

Tel: +32 2 706 82 27  
Fax: +32 2 706 82 10  
Email: ivo.hostens@cema-agri.org

**Commission internationale  
du génie rural (CIGR) /  
International Commission of  
Agricultural Engineering  
(CIGR)**

Professor Oleg MARCHENKO  
CIGR Representative  
CIGR - International Commission of Agricultural Engineering  
1st Institutsky proezd 5, VIM  
109428 Moscow  
Russian Federation

Tel: +7.499.174.87.00  
Fax: +7.499. 171.43.49  
Email: oleg072000@mail.ru

**ISO Central Secretariat**

Mrs. Mercè FERRES  
Project Manager and Technical Editor  
Standards Department  
ISO Central Secretariat  
1, ch. de la Voie-Creuse  
Case postale 56  
1211 Geneva 20  
Switzerland

Tel: +41.22.749.02.99  
Fax: +41.22.749.73.49  
Email: ferres@iso.org

**Secrétariat de l'OCDE**

**OCDE/OECD**

Mr. Wayne JONES  
Head of Division  
TAD/ATM  
OECD  
Marshall Building 5113  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 78 74  
Fax: 33 1 45 24 78 34  
Email: Wayne.JONES@oecd.org

Mr. Michael RYAN  
Head of Unit  
TAD/COD  
OECD  
Marshall Building 5061  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 85 58  
Fax: +33 1 44 30 61 17  
Email: Michael.RYAN@oecd.org

Mlle. Anne DUVAL  
Consultant  
TAD/COD  
OECD  
Marshall Building 5063  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 81 70  
Email: Anne.DUVAL@oecd.org

**OCDE/OECD**  
(suite)

Mlle. Marion LALISSE  
Junior Administrator  
TAD/COD  
OECD  
Marshall Building 5063  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 15 40  
Email: Marion.LALISSE@oecd.org

Ms. Katarina DJERMANOVIC  
Consultant  
TAD/COD  
OECD  
Marshall Building 5063  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 18 78  
Email: Katarina.DJERMANOVIC@oecd.org

Mme Sophie BOISSONNADE  
Administrative assistant  
TAD/COD  
OECD  
Marshall Building 5087  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 17 73  
Email: Sophie.BOISSONNADE@oecd.org

Mme Isabelle BRAUD  
Assistant to Head  
TAD/COD  
OECD  
Marshall Building 5069  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 95 13  
Email: Isabelle.BRAUD@oecd.org

**OCDE/OECD**  
*(suite)*

Mr. Simon GREGG  
Assistant  
TAD/COD  
OECD  
Marshall Building 5069  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 80 40  
Email: [Simon.GREGG@oecd.org](mailto:Simon.GREGG@oecd.org)

Mr. James PICKWICK  
Client Support Specialist  
OECD  
Marshall Building M155  
2 rue André-Pascal  
75016 Paris  
France

Tel: +(33-1) 45 24 87 12  
Email: [James.PICKWICK@oecd.org](mailto:James.PICKWICK@oecd.org)

**Centre de Coordination**

M. Frédéric VIGIER  
Head of Co-ordinating Centre  
Cemagref  
Parc de Tourvoie  
B.P. 44  
92163 Antony Cedex  
France

Tel: +33.1.40.96.61.54  
Fax: +33.1.40.96.61.62  
Email: frederic.vigier@cemagref.fr

M. Lionel COTTENOT  
In charge of OECD approvals (OECD Co-ordinating Centre)  
Cemagref  
Parc de Tourvoie  
B.P. 44  
92163 Antony cedex  
France

Tel: +33.1 40 96 62 34  
Fax: +33.1.40.96.61.62  
Email: lionel.cottenot@cemagref.fr

Mme Nadjat DJOUMMAD  
Technical Secretary of Co-ordinating Centre  
Cemagref  
Parc de Tourvoie  
B.P. 44  
92163 Antony cedex  
France

Tel: +33.1 40 96 65 48  
Fax: +33.1.40.96.61.62  
Email: nadjat.djournmad@cemagref.fr